

Séquences pédagogiques utilisant des podcasts sur la Justice et les algorithmes

Utilisation à des fins pédagogiques pour les enseignants

MICHELMU2 30 DÉCEMBRE 2021 13H09

Séquence 1

Séance 1 (préalables)

Objectif : savoir repérer des arguments dans un article et faire une synthèse (travail préalable à l'écoute des arguments d'un podcast)

Préalables

On donnera à l'élève, dans des ressources partagées sur l'ENT une ou plusieurs définitions de ce qu'est un algorithme

- [Aller au contenu principal](#)
- [Aller au pied de page](#)



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté

Doc 1 Articles Six questions sur les algorithmes _ Vie publique.fr

Document PDF

PADLET DRIVE

Lucie Cluzel-Métayer
Professeure de droit public
Université de Paris
Nanterre
CRDP

Université
Paris Nanterre
UFR DSP



Droit et éthique des algorithmes

ppt.algorithmes_-2020 (1)
Présentation Powerpoint
PADLET DRIVE

Séquence 1

Séance 1

Mise en ligne, dans les ressources de type ENT, de l'article du *Courrier International* pour lecture par les élèves

Après vingt-cinq ans de carrière dans la police, le lieutenant Jason Meecham s'estime capable de déterminer si une personne interpellée peut être libérée sous caution sans risque ou si, au contraire, elle pourrait récidiver dès sa sortie. "Je sais plutôt bien jauger une situation", affirme-t-il.

Mais, depuis 2016, lui et ses collègues de la police de Durham [dans le nord-est de l'Angleterre] testent un logiciel supposé évaluer les risques à leur place. Appelé "Harm Assessment Risk Tool" (*Hart*), cet outil analyse de grandes quantités de données afin de prédire si une personne ayant déjà été arrêtée va récidiver.

La police de Durham est la première du pays à utiliser un algorithme pour anticiper les comportements humains. Ailleurs, certains utilisent des outils comparables, mais pour prédire où seront commises les infractions et dans quels foyers les violences familiales sont les plus probables.

Écarts importants. Le logiciel *Hart*, mis au point par des programmeurs de la police en collaboration avec des chercheurs de l'université de Cambridge, repose sur des données collectées durant cinq ans au sujet des interpellations réalisées dans la ville et du taux de récidive des personnes ayant été incarcérées pendant les deux ans suivant leur remise en liberté. Des prédictions sont faites à partir de 33 indicateurs, dont le casier judiciaire, l'âge et le code postal de l'individu concerné.

Le perfectionnement du modèle repose sur une technique d'apprentissage automatique appelée "forêts d'arbres décisionnels" - en l'occurrence, 509 arbres principalement composés de questions, dont les ramifications rejoignent d'autres arbres pertinents, jusqu'à parvenir à une prédiction.

Les associations de défense des libertés civiques ont exprimé des inquiétudes au sujet d'un indicateur utilisé par le logiciel : une base de données de codes postaux constituée par *Experian* (multinationale de gestion et d'analyse de données) qui comportait des mentions comme "origines asiatiques", ce qui entraînait un ciblage des familles indo-pakistanaïses dans certains quartiers.

Maïe Sheena Urwin, responsable de la brigade criminelle de Durham, qui a participé à la

Doc 2 Courrier International

Document Word

PADLET DRIVE

Séquence 1

Séance 2

on donnera le texte en format papier et on donnera pour consigne de souligner les passages qui correspondent aux questions posées par le professeur et inscrites au tableau.

l'objectif de l'exercice

sera pour eux de répondre aux questions en 45 minutes, par écrit et par groupe de 3 ou 4. On donnera aussi pour consigne que ce travail devra déboucher sur la production d'une petite synthèse écrite qui se fera en solo, après le travail de groupe.

répondre aux questions

- 1) La machine est-elle efficace pour lutter contre la récidive?
- 2) Quels peuvent être les défauts des machines comparativement aux humains dans le traitement des délits ?

attendus

On attend, en 45 minutes, des réponses construites, écrites (au brouillon ou sur un cahier d'exercices ou directement sur le padlet) et se fondant sur les éléments précis du texte, on peut citer le texte mais il ne faut pas s'en contenter, il faut le reformuler.

Séquence 1

Séance 3

L'objectif sera de rédiger une synthèse des réponses apportées en organisant les arguments fournis par le texte lui-même en un paragraphe d'une dizaine de lignes maximum, en 15 minutes, puis de confronter les synthèses entre pairs (15 minutes) avant de passer à la correction.

rappel des consignes

Si besoin, on rappellera la consigne de rédiger, en 15 minutes, une petite synthèse des arguments retenus lors de la rédaction des réponses aux questions précédentes en groupe.

confrontation entre pairs

On demandera à l'élève de confronter sa production avec son plus proche binôme (ou à 3 si le nombre d'élèves est impair). On demandera à chacun de reformuler, d'ajouter ou retrancher (travail critique entre pairs) les contenus de sa propre production écrite (synthèse) en fonction de ce qu'il aura pu lire dans la production de son binôme

synthèse des arguments

Le professeur demande à des élèves de lire leurs synthèses et écrit au tableau une synthèse des arguments à retenir qui répondent le mieux aux deux questions posées = correction et modèle de synthèse à retenir. Les élèves modifient ou corrigent, ajoutent ou retranchent leur propre production en fonction de ce qui est noté au tableau (15/20 min) en la notant au propre sur leur cahier de cours.

prolongement

On peut demander aux élèves, en fin de Séance 3, de relire l'article et leur synthèse amendée pour le cours suivant.

Séquence 2

Séance 1 (préalables)

Objectif : savoir repérer des arguments et contre arguments et construire à partir de là une question philosophique.

Préalable : l'élève aura pris connaissance d'une ou plusieurs définitions d'un algorithme, il aura lu, étudié et sélectionné des arguments relativement à la justice prédictive. Il aura lui-même écrit une synthèse sur laquelle il aura porté un jugement critique par un travail de perspective entre pairs. Il devra désormais, avec les arguments qu'il va découvrir dans un autre texte, développer des contre-arguments pour pouvoir constituer, à partir de ce moment dialectique et contradictoire, un problème philosophique. L'étude de ce deuxième texte a également pour objectif d'introduire au podcast d'Antoine Garapon, à son argumentation, afin de préparer la séquence suivante.

Séquence 2

Séance 1

distancielle asynchrone

Mise en ligne, dans les ressources de type ENT, d'un extrait de l'article paru dans la revue Sciences humaines, décembre 2018, n°309, *Quand la justice se robotise*, Entretien avec Antoine Garapon pour lecture par les élèves

Extraits de l'article paru dans la revue *Sciences humaines*, décembre 2018, n°309, *Quand la justice se robotise*, Entretien avec Antoine Garapon

La justice rendue par des algorithmes existe-t-elle déjà et quels sont actuellement ses domaines d'application?

Certaines innovations techniques existent, mais elles sont moins performantes que ce qui est annoncé par leurs promoteurs. Beaucoup d'acteurs de la Silicon Valley se comportent comme des télévangélistes et adoptent une attitude quasi messianique. C'est très américain. Ils utilisent la figure rhétorique de la prolepse, parlant au présent de l'indicatif de quelque chose qui n'est pas encore réalisé, annonçant par exemple que les robots feront régner la justice. Avec J. Lasségue, nous avons cherché à échapper à ce piège. Nous avons évité de dire: «*C'est merveilleux, une machine extraordinaire va juger à la place des hommes*», ou, à l'inverse, de tomber dans la critique du gouvernement algorithmique comme forme achevée de la domination capitaliste. C'est plus complexe que cela.

Le numérique peut-il être en mesure de prédire les décisions des juges?

La justice quantitative entend prédire ce que vont décider les juges grâce à des algorithmes. C'est une idée révolutionnaire. Aujourd'hui, un juge sait ce qu'il décide au cas par cas, mais il ne sait pas s'il est généreux dans ses décisions par rapport à celles de ses collègues, s'il est trop indulgent en comparaison avec la cour d'appel... Avec la justice quantitative, les juges peuvent se comparer, par l'intermédiaire d'un calcul brassant une immense quantité de décisions, au terme d'une combinatoire de nombres. Ce calcul n'est pas directement compréhensible, tout un chacun ne peut pas le lire. Cela change donc la nature du droit: ce n'est plus le législateur qui en décide, mais l'ingénieur.

La numérisation de la justice génère une inégalité, puisque la loi n'est plus lisible par tous. N'est-elle pas paradoxalement aussi source de démocratisation de l'accès au droit, grâce à la justice en ligne?

C'est vrai. D'un côté, il y a plus d'égalité parce que l'on peut désormais connaître ses droits et les faire

Doc 3 Extraits de Garapon
Document Word
PADLET DRIVE

Séquence 2

Séance 2

Objectif : étude texte argumentatif pour en montrer la complexité argumentative (arguments et contre arguments)

répondre à des questions sur le texte

On fournira en premier lieu le texte d'A. Garapon sous forme papier. On donnera ensuite pour consigne de relever les arguments et les contre arguments (cahier de brouillon ou d'exercices) à partir de la question suivante écrite au tableau et relative au texte :

Question : les machines qui se servent d'algorithmes permettent-elles de pallier le défaut de jugement des juges qui ne peuvent jamais être infaillibles ?

travaux de groupes

on laisse travailler les élèves (en groupe de 3 ou 4) au repérage des arguments et contre arguments du texte.

Le professeur circule entre les groupes et les aide :

- 1) à repérer les notions clefs, les distinctions conceptuelles, les arguments soutenus, les définitions et les connecteurs logiques à expliciter des termes difficiles du texte ;
- 2) à analyser sa structure logique en définissant la fonction de ses différents éléments dans l'argumentation ;
- 3) à formuler de façon synthétique la signification philosophique des arguments (appropriation);
- 4) à dégager les enjeux implicites des arguments (approfondissement) ;
- 5) à hiérarchiser les étapes argumentatives du texte et de générer (quand cela n'est pas explicite) un argument adverse.

partage des données

dans une volonté de partage des données des travaux de groupes, le professeur va tracer un tableau à deux colonnes dans lesquelles seront indiqués, dans chaque colonne, « arguments » et « contre arguments ». Chaque groupe viendra à tour de rôle compléter, en l'écrivant au tableau, le résultat de son travail précédent.

reprise en classe frontale

le professeur reprend avec les élèves la pertinence des arguments et contre-arguments inscrits dans le tableau et dans les deux colonnes. Il corrige, ajoute ou retranche si besoin.

correction au tableau

les élèves reprennent et recopient (classe frontale) sur leur cahier de cours le tableau des deux colonnes corrigé par le professeur, amendé par les élèves et inscrit au tableau

Séquence 2

Séance 3

Objectif : à partir du tableau des arguments et contre arguments, il est demandé à l'élève de produire une ou deux questions philosophiques.

lecture explicative sur la question philosophique

il est demandé de lire un petit texte qui éclaire l'élève sur ce qu'est un problème philosophique et sur ce qu'il n'est pas en distanciel asynchrone

laquelle on aura tourné la question dans tous les sens, on en aura examiné tous les aspects, que l'on pourra proposer une réponse.

Prenons par exemple la question : être libre, est-ce faire ce que l'on veut ? Spontanément, on aurait tendance à répondre que oui, bien sûr ! En effet, nous assimilons la liberté à une absence de contrainte. Ainsi le prisonnier n'est pas libre parce que, justement, il ne peut pas faire ce qu'il veut. Mais si nous nous mettons à réfléchir, nous nous demanderons : à quoi ressemblerait une famille, un groupe, une salle de classe, une société où chacun ferait ce qu'il voudrait ? Ne serait-ce pas le désordre, l'anarchie ? Chacun n'essaierait-il pas de faire ce qu'il veut au détriment de ce que l'autre veut ? Que de querelles et de violence en perspective ! Est-ce cela la liberté ? Ces questions provoquent des **contradictions** : nous devons donc **nous remettre à réfléchir et remettre en cause notre première réponse naïve**... Est-ce qu'une société, régulée par des lois librement consenties parce que justes, équitables, égales pour tous, ne nous assurerait pas une liberté beaucoup plus grande qu'une société où chacun ferait ce qu'il voudrait, quitte à constamment léser autrui ou être lésé par lui ?

Nous voyons donc que répondre à une question philosophique, c'est-à-dire philosopher, nécessite de **prendre du recul par rapport aux idées toutes faites, aux préjugés, aux réponses spontanées, faciles et irréflechies de l'opinion commune**. Philosophier, c'est donc apprendre à penser paradoxalement, c'est-à-dire contre l'opinion (*para* = contre, *doxa* = opinion, en grec).

Nous pouvons maintenant dire que ce sont des questions qui **suscitent des prises de position, qui demandent un jugement personnel**, qui concernent tout le monde. Elles **posent à l'homme le problème** du sens, de la valeur, de la finalité (la mort rend-elle la vie absurde ? la passion est-elle toujours un esclavage ? pourquoi travaillons-nous ?...). Par exemple, face à l'action humaine, la philosophie pose la question de la valeur morale de ces actions (problème du bien, du mal, du juste, de l'injuste...). Face à la loi établie dans les faits, elle pose celle de la légitimité (différence entre le légal qui est de l'ordre de ce qui est et le légitime qui est de l'ordre de ce qui doit ou devrait être). Face à l'art comme fait visible, elle pose la question du beau - comment le définir ? une œuvre d'art doit-elle nécessairement être belle ? - et du jugement esthétique : est-il subjectif, lié à ma personne propre (une affaire entre moi et moi) ou puis-je prétendre, puis-je espérer le partager avec les autres hommes (il serait alors universel, objet d'échanges, de dialogue avec autrui). Nous prenons un dernier exemple : face au fait inéluctable de la mort, la philosophie pose la question du sens - quel sens donnons-nous à cet événement ? si nous devons mourir, la vie a-t-elle encore un sens ?

L'homme est un être qui se fixe des valeurs et qui cherche à vivre en accord avec elles. A travers elles,

Doc 4 sur la question philosophique

Document Word

PADLET DRIVE

Pour aller plus loin un exercice

A ce stade il serait possible d'intégrer un exercice sur la question philosophique dont la durée peut être variable selon les besoins et le niveau de la classe.

2. Pourquoi le CIV va-t-il plus vite que le train corail ?
3. Y a-t-il des usages légitimes de la violence ?
4. L'art est-il utile ?
5. Quelles sont les libertés fixées par la Déclaration des droits de l'homme ?
6. Qu'est-ce qu'un ordinateur ?
7. Faut-il défendre l'ordre à tout prix ?
8. Etre libre est-ce faire ce qui nous plaît ?
9. Peut-on donner son sang une fois par semaine sans être affaibli ?
10. Dieu existe-t-il ?
11. D'après Freud, à quel âge l'enfant passe-t-il par une période de latence ?
12. Existe-t-il des êtres doués de pensée ailleurs que sur la Terre ?
13. Comment s'effectue le dépistage du cancer du foie ?
14. Pensez-vous, comme le dit J.-P. Sartre, que « l'enfer, c'est les autres » ?

II - Ecrire une définition provisoire du questionnement philosophique

III - puis rédiger quatre questions uniquement philosophiques, chacune portant sur un thème différent du programme.

Doc 5 exo sur la question philosophique

Document Word

PADLET DRIVE

rédaction de deux questions philosophiques

en classe frontale, le professeur donnera pour consigne aux élèves, en solo, de **rédiger au moins deux questions philosophiques** qui devront s'inspirer du tableau argumentatif recopié sur le cahier à la séance précédente

mise en commun en îlots

en îlots de 3 ou 4 élèves, on leur demandera de mettre en commun les questions philosophiques, de juger de la pertinence de celles-ci et de choisir parmi celles trouvées (normalement il y en aura au moins 6 pour un groupe de 3) ou produites une ou

deux questions philosophiques les plus pertinentes (et les écrire sur le cahier).

restitution orale

le professeur interroge les groupes et chacun des groupes donnent oralement les questions philosophiques qui leur semblent les plus pertinentes. Le professeur retiendra, reformulera si nécessaire et notera au tableau les questions des groupes en évitant les doublons. Les élèves peuvent reprendre des questions écrites au tableau et agrémenter celles qu'ils avaient déjà commencé d'écrire sur leur cahier.

Séquence 2

Séance 4 (prolongements)

On pourra donner des lectures sur le thème des algorithmes aux élèves pour aller plus loin sur l'ENT ou autres (lien internet).

Document 1

sur la justice prédictive



FAITES ENTRER LES ALGORITHMES! REGARDS CRITIQUES SUR LA " JUSTICE PRÉDICTIONNELLE "

Stéphanie Lacour, Daniela Piana

► To cite this version:

Stéphanie Lacour, Daniela Piana. FAITES ENTRER LES ALGORITHMES! REGARDS CRITIQUES SUR LA " JUSTICE PRÉDICTIONNELLE ". Cités : Philosophie, politique, Histoire, Presses Universitaires de France- PUF, 2019. hal-03045897

Doc 6 Article sur la justice prédictive Faites entrer les algorithmes ! S Lacour et D Piana

Document PDF

PADLET DRIVE

Document 2

sur la robotisation de la justice

UN ALGORITHME CAPABLE DE PRÉDIRE LES DÉCISIONS DES JUGES :
VERS UNE ROBOTISATION DE LA JUSTICE ?

[Boris Barraud](#)

Dalloz | « Les Cahiers de la Justice »

2017/1 N° 1 | pages 121 à 139

ISSN 1958-3702

ISBN 9782996217013

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-les-cahiers-de-la-justice-2017-1-page-121.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour Dalloz.
© Dalloz. Tous droits réservés pour tous pays.

Doc 7 Article Vers une robotisation de la justice

Document PDF

PADLET DRIVE

Podcast "original" n°1

Antoine Garapon Magistrat Ecrivain

Antoine Garapon V2

Audio de 11:15

PADLET DRIVE

Séquence 3

Séance 1 (préalables)

Objectif : savoir repérer à partir des questions philosophiques posées, comment on y répond et rédiger à partir de là une introduction pour une dissertation philosophique.

On présuppose que l'élève est capable de repérer des questions philosophiques (séquence 2) et d'avoir vu que celles-ci supposaient un positionnement argumentatif (séquence 1 et 2). On va cette fois confronter l'élève à deux podcasts (enregistrements audios) qui sont des réponses à des questions philosophiques à propos de la justice prédictive et des algorithmes. L'élève devra pouvoir repérer les questions philosophiques posées par l'interviewer et les réponses argumentées des interviewés. L'objectif de l'utilisation des podcasts qui répondent à des questions philosophiques est d'aider l'élève à produire, par lui-même une introduction de dissertation philosophique à partir d'un sujet ou d'un panel de sujets que le professeur donnera (et en rapport avec la justice et la machine, l'algorithme, la technique...). On pourra revenir, au préalable et si besoin, sur les étapes de la construction méthodologique d'une introduction en philosophie.

Séquence 3

Séance 1

On donnera à l'élève, dans des ressources partagées sur l'ENT, **deux podcasts (A. Garapon ; B. Kern)** à écouter (Distancielle asynchrone). On prévoindra les élèves que ces podcasts durent 12 minutes environ et que les séances porteront sur l'étude de ces deux podcasts, d'où la nécessité de les avoir écouté au moins une fois avant de venir en cours.

Podcast original n°2

Bruno Kern Avocat des affaires publiques

Bruno Kern V2

Audio de 12:58

PADLET DRIVE

Séquence 3

Séance 2

Objectif : **écoute et repérage des questions philosophiques** posées par l'interviewer et des réponses argumentatives données par l'interviewé du podcast de A. Garapon. Classe frontale

Consignes pour l'élève "journaliste"

on donne pour consigne à l'élève de jouer le rôle d'un spectateur actif afin de noter tout ce qu'ils vont entendre sur un carnet de note ou brouillon. On insistera sur le fait que la prise de note joue un rôle essentiel (ils sont « journalistes ») et que, contrairement à l'écrit, il ne restera rien une fois le podcast arrivé à son terme.

Ecoute active

on fait écouter le podcast deux fois à la classe (classe entière frontale) on pourra au besoin ralentir la vitesse pour une meilleure prise de note.

Séquence 3

Séance 3

objectif : écoute et repérage des questions philosophiques posées par l'interviewer et des réponses argumentatives données par l'interviewé du podcast de B.Kern.

Consignes

on redonnera pour consigne (5 min) à l'élève de jouer le rôle d'un spectateur actif afin de noter tout ce qu'ils vont entendre sur un carnet de note ou brouillon. On insistera sur le fait que la prise de note joue un rôle essentiel (ils sont « journalistes ») et que, contrairement à l'écrit, il ne restera rien une fois le podcast arrivé à son terme.

Ecoute active

on fait écouter le podcast deux fois à la classe (classe entière frontale) on pourra au besoin ralentir la vitesse pour une meilleure prise de note.

Séquence 3

Séance 4

Après les séances 2 et 3 on pourra supposer que les élèves disposent de questions philosophiques et de réponses

argumentées qui pourraient servir de socle pour une future dissertation. Le professeur se servira de ce réservoir de questions et de réponses pour présenter un sujet type baccalauréat afin que l'élève puisse écrire de lui même une introduction (phase d'accroche du sujet rendue possible par la séquence 1), phase de problématisation (rendue possible par les travaux sur les questions philosophiques de la séquence 2) et planification d'une résolution de problème (possible grâce aux diverses positions et arguments soutenus par les auteurs, dans les podcasts).

consignes

le professeur donne pour consigne de **construire une introduction de dissertation** (d'abord au brouillon puis sur feuille) et l'objectif de remettre de ces travaux en vue d'une future notation, (en classe entière frontale).

Rédaction

Rédaction par les élèves, en solo et en classe frontale d'une introduction de dissertation sur un sujet ou plusieurs, écrit(s) au tableau en 45min.

Exemple de sujets :

Une machine peut-elle rendre justice ?

La technique permet-elle de pallier l'erreur humaine ?

Etc...

Le professeur peut avoir donné des consignes préalables de construction méthodologique et les attendus d'une introduction de dissertation. Il peut écrire ces attendus au tableau pour rappel si besoin. Il peut donner un document papier de ces attendus pour l'introduction pour fournir un support aux élèves si ceux-ci ne sont pas versés préalablement dans cet exercice. L'élève devra remettre son introduction à la fin de la séance.

Correction

le professeur corrige les introductions réalisées par les élèves, il en donnera un corrigé ou fera le corrigé avec les élèves, on mettra en ligne le corrigé (via ENT ou autre).

Séquence 3

Séance 4 (prolongement)

Plusieurs corrigés d'élèves peuvent être valorisés et servir de modèles de correction pour les autres élèves, on pourra leur demander leur accord pour diffusion, en tant que modèle de correction sur l'ENT. Pour aller plus loin on pourra donner des colloques sur la justice prédictive, le rôle de la technique...etc

Document n°1

Allocution de

M. Jean-Claude Marin

Procureur général près la Cour de cassation

Colloque « La justice prédictive »

Lundi 12 février 2018

Monsieur le Vice-Président du Conseil d'Etat,

Monsieur le Premier Président,

Monsieur le président de l'Ordre des avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation,

Mesdames et Messieurs,

Nous sommes réunis en colloque pour fêter un anniversaire, celui du bicentenaire de l'ordre des

Doc 8 Colloque - la justice prédictive - 12.02.2018 - MARIN

Document PDF

PADLET DRIVE

document n°2

Intervention de

M. Bertrand Louvel

Premier président de la Cour de cassation

Premier forum parlementaire de la legal tech - La technologie au service de la justice ?

Le 18 juin 2018 au Sénat

Monsieur le Président,

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs les sénateurs,

Doc 9 Colloque la technique au service de la justice 2018

Document PDF

PADLET DRIVE

Séquence 4

Séance 1 et +

objectif : faire prendre conscience à l'élèves de ses compétences numériques acquises lors des séances dans le *cadre de référence de compétences numériques CRCN*

Évaluer et certifier les compétences numériques

Les compétences numériques constituent un élément essentiel du parcours scolaire, de l'insertion professionnelle et de la vie citoyenne dans une société dont l'environnement technologique évolue constamment. Le cadre de référence des compétences numériques (CRCN) définit les compétences numériques et leurs niveaux de maîtrise progressive au long de la scolarité.

ÉDUSCOL | MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS - DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE



Séquence 5

Séance 1 et +

Objectif : on pourra faire prendre conscience à l'élève de ses compétences orales acquises lors des séances dans le cadre des attendus du GRAND ORAL

Présentation du Grand oral

À compter de la session 2021, pour les candidats scolarisés dans des établissements publics ou privés sous contrat, une épreuve orale terminale figurera au baccalauréat général et technologique. L'épreuve du " Grand oral " a été conçue pour permettre au candidat de montrer sa capacité à prendre la parole en public de façon claire et convaincante.

ÉDUSCOL | MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS - DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE



Pour aller plus loin

Rencontres philosophiques de Langres 2021 - La justice

Rencontres philosophiques de Langres 2021 - La justice

Allocution d'ouverture - Jean-Michel Blanquer, Ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports
Impossible justice - Conférence d'ouverture, Antoine Garapon, magistrat, auteur, producteur de l'émission " Esprit de justice " sur France-Culture et directeur de la collection Le Bien commun aux éditions Michalon De la difficulté à faire

ÉDUSCOL | MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS - DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE

